



DISTRICT D'INDRE ET LOIRE DE FOOTBALL
2 Av. Camille Chautemps
37000 TOURS
Tél 02.47.32.24.11 Fax 02.47.32.82.28

Tours, le 30 septembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU DISTRICT

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale qui se déroulera le :

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 à partir de 18h15

à la Maison des sports de Touraine,
Le Bas Champeigne, 37210 PARCAY MESLAY

Nous rappelons que seules les associations à jour de leurs cotisations aux instances fédérales ont voix délibératives à l'Assemblée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des associations présentes ou représentées. La présence des clubs est obligatoire.

Le vote par correspondance est interdit.

S'ils ne sont pas titulaires d'une carte d'officiel (Fédération, Ligue ou District), les délégués représentant les associations affiliées doivent être titulaires d'une licence depuis au moins six mois, avoir atteint la majorité légale, selon les Statuts du District.

Les pouvoirs seront reçus à l'entrée de la salle entre 18h15 et 19h00. Ils devront être signés et revêtus du cachet du club.

Si votre club s'absente, les pouvoirs seront reçus par courriel avant le lundi 13 octobre et exclusivement auprès de l'adresse mail suivante : **direction@indre-et-loire.fff.fr**

Un délégué peut représenter au maximum cinq associations, y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la réunion et divers documents.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Eric BOUCHER

Secrétaire Général